

Arrêté du ministre de la Sécurité publique concernant l'élargissement du territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres qui a été mis en œuvre en raison des inondations survenues au cours du mois de décembre 2003, dans diverses municipalités du Québec

LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE,

VU l'arrêté du 21 décembre 2003 par lequel le ministre de la Sécurité publique a mis en œuvre le Programme général d'aide financière lors de sinistres afin d'aider les particuliers, les entreprises, les organismes et les municipalités qui ont subi des préjudices en raison des inondations survenues au cours du mois de décembre 2003, dans diverses municipalités du Québec;

VU l'annexe jointe à cet arrêté qui énumère les municipalités affectées par ces inondations pouvant bénéficier du Programme général d'aide financière lors de sinistres;

VU l'article 109 de la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c. S-2.3) qui permet au ministre responsable de l'application d'un programme d'élargir au besoin le territoire concerné;

CONSIDÉRANT que des dépenses attribuables aux inondations survenues au cours du mois de décembre 2003 ont dû être engagées par des municipalités qui ne sont pas énumérées à l'annexe jointe à l'arrêté du ministre du 21 décembre 2003;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de permettre à ces municipalités ainsi qu'à leurs citoyens de bénéficier du Programme général d'aide financière lors de sinistres;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

Est élargi le territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres, qui a été mis en œuvre le 21 décembre 2003 en raison des inondations survenues au cours du mois de décembre 2003, afin de comprendre les municipalités énumérées à l'annexe jointe au présent arrêté.

Le ministre de la Sécurité publique,

Signé à Québec, le \_\_\_\_\_

<u>Municipalité</u>	<u>Désignation</u>	<u>Circonscription électorale</u>
<b><u>Région 01</u></b>		
Matane	Ville	Matane
Pohénégamook	Ville	Kamouraska-Témiscouata
<b><u>Région 02</u></b>		
Hébertville	Municipalité	Lac-Saint-Jean
L'Anse-Saint-Jean	Municipalité	Dubuc
Saguenay	Ville	Chicoutimi Dubuc Jonquière
<b><u>Région 03</u></b>		
Boischatel	Municipalité	Montmorency
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Ville	Portneuf
Shannon	Municipalité	Chauveau
<b><u>Région 05</u></b>		
Melbourne	Canton	Richmond
Richmond	Ville	Richmond
<b><u>Région 11</u></b>		
Cap-Chat	Ville	Matane

### **Région 12**

Armagh	Municipalité	Bellechasse
Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	Paroisse	Bellechasse
Saint-Philémon	Paroisse	Bellechasse

### **Région 13**

Laval	Ville	Chomedey Fabre Laval-des-Rapides Mille-Îles Vimont
-------	-------	--

### **Région 14**

Mandeville	Municipalité	Berthier
------------	--------------	----------

### **Région 16**

Carignan	Ville	Chambly
Chambly	Ville	Chambly
Longueuil	Ville	Chambly La Pinière Laporte Marguerite-D'Youville Marie-Victorin Taillon Vachon
McMasterville	Municipalité	Borduas
Saint-Antoine-sur-Richelieu	Municipalité	Verchères
Saint-Basile-le-Grand	Ville	Chambly
Saint-Charles-sur-Richelieu	Municipalité	Verchères
Saint-Denis-sur-Richelieu	Municipalité	Verchères

**Région 16 (suite)**

Saint-Marc-sur-Richelieu	Municipalité	Verchères
Saint-Mathias-sur-Richelieu	Municipalité	Chambly

**Région 17**

Notre-Dame-de-Lourdes	Paroisse	Lotbinière
-----------------------	----------	------------